

Guide pratique de l'étudiant

Edition 2010-2011



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

TABLE DES MATIÈRES

«Etudiant+»5

1. ORGANISATION DE L'UNIGE

Rectorat 6
Faculté 6
Corps enseignant 6
Moniteurs 7
Auditeurs 7
Langue d'enseignement 7
Cours de français 7

2. TITRES DÉCERNÉS

Baccalauréat universitaire
(Bachelor) 8
Maîtrise universitaire (Master) 8
Maîtrise universitaire d'études
avancées (MAS) 8
Crédits ECTS 8
Doctorat 8
Formation continue 9
Diplômes délivrés 9

3. ACCUEIL ET INTÉGRATION

Accueil 10
Séances d'information 10
Secrétariat des étudiants 10
Orientation 10
Conseil aux études 11
Loges 11

4. DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Taxes 12
Exonération des taxes 12
Attestation d'inscription 12
Changement de faculté,
institut ou école 12
Changement d'orientation
au sein d'une même faculté 13
Sessions d'examens 13
Inscription aux examens 13
Exmatriculation 14
Réimmatriculation –
Nouvelle immatriculation 15
Congé 15
Stage en cours d'études 15
Changement d'adresse 15
Duplicata 15
Assurance-vieillesse
et survivants (AVS) 16
Assurance-maladie et accidents 16
Service militaire 17
Permis de séjour 17
Visas 17

5. PRESTATIONS LIÉES AUX ÉTUDES

Soutien aux études 19
Mobilité 19
Égalité 19
Bibliothèques 20
Catalogues des bibliothèques 20
Revue électronique 20
Salles de lecture 20

Médiathèque 21
Carte d'étudiant 21
Parc informatique 21
Identité numérique 22
Assistance informatique 22

6. SANTÉ, SOCIAL, EMPLOI, LOGEMENT

Aides financières 23
Prix, bourses, subsides 23
Santé 23
Grossesse 23
Conseil psychologique 24
Emploi 24
Logement 29

7. LOISIRS, CULTURE, VIE ASSOCIATIVE

Sports 31
Culture 31
Presse 31
Médias universitaires 31
Associations d'étudiants 32
Alumni UNIGE 33
Aumôneries 33

8. VIE PRATIQUE À L'UNIGE

Cafeteria 35
Casiers 35
Crèches 35
Allaitement 35

Handicap 36
Photographies instantanées 36
Objets trouvés 36
Argent 36
Fumée 36
Vol 36
Sécurité et santé au travail 37
Numéros d'urgence 37

9. VIE PRATIQUE À GENÈVE

Coût de la vie 38
Population et superficie 38
Climat 38
Transports publics 38
Circulation routière 39
Monnaie 39
Poste 40
Commerces et marchés 40
Pourboires 40
Guide 40
Office du tourisme 40

10. CONTACTS

Par facultés 41

ANNEXES

Plan et adresses du Campus 25
Index alphabétique 52
Calendrier académique 54



ÉTUDIANT+

ACCUEIL ET INFORMATION
ACTIVITÉS CULTURELLES
AIDE SOCIALE ET FINANCIÈRE
CONSEIL PSYCHOLOGIQUE
EMPLOI
LOGEMENT
RÉUSSIR SES ÉTUDES
SANTÉ
SPORTS

Le label «Etudiant+» regroupe diverses prestations offertes aux étudiants de l'Université de Genève (UNIGE). En marge des activités purement académiques, elles permettent de trouver des appuis (financements, socialisation, loisirs, logements, conseils, emplois, etc...) destinés à favoriser la réussite des études universitaires, l'intégration des étudiants et leur bien-être.

La plupart des prestations proposées (emploi, aide sociale, santé, programme Réussir ses études) sont gratuites. Celles qui sont payantes font l'objet d'importantes subventions de la part de l'Université et restent accessibles.

ARCADE «ÉTUDIANT+»
4 rue De-Candolle

www.unige.ch/etudiantplus

1 Organisation de l'UNIGE

RECTORAT

Organe exécutif et dirigeant de l'Université, le rectorat est responsable de la politique générale de l'Université, de la stratégie, de la planification pluriannuelle et des relations avec les autorités et les autres institutions d'enseignement et de recherche. Elu par l'Assemblée de l'Université pour un mandat de quatre ans, le recteur s'appuie sur plusieurs vice-recteurs (actuellement trois), le secrétaire général et l'ensemble de l'administration centrale.

L'UNIGE C'EST:

- 8 facultés
- 6 pôles de recherche nationaux
- 12 centres et instituts interfacultaires
- 15 000 étudiants

FACULTÉ

La faculté est la structure principale de l'enseignement supérieur. Elle a pour mission d'organiser l'enseignement et la recherche dans les secteurs qui lui sont confiés et coordonne l'ensemble des activités de ses subdivisions (sections, départements, unités). Sa direction est assurée par le doyen. L'UNIGE est constituée de huit

facultés: sciences, médecine, lettres, sciences économiques et sociales, droit, théologie, psychologie et sciences de l'éducation, traduction et interprétation. Dans la loi et les règlements, la faculté correspond à la notion d'unité principale d'enseignement et de recherche (UPER) et ses subdivisions à celle d'unité d'enseignement et/ou de recherche (UER).

CORPS ENSEIGNANT

Le corps enseignant regroupe les enseignants et les chercheurs de l'Université. Il est formé par le corps professoral, les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche et leurs suppléants éventuels. Les membres du corps professoral sont: les professeurs ordinaires, les professeurs associés, les professeurs titulaires, les professeurs assistants, les professeurs invités. Les membres du corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche sont: les maîtres d'enseignement et de recherche, les chargés de cours, les privat-docents, les chargés d'enseignement, les conseillers aux études, les collaborateurs scientifiques, les chefs de clinique scientifiques, les maîtres-assistants, les post-doctorants, les assistants, les auxiliaires de recherche et d'enseignement, les chercheurs invités.

MONITEURS

Les moniteurs sont des étudiants avancés qui sont chargés d'encadrer les étudiants de première année. Ils se trouvent, entre autres, dans les salles informatiques et les bibliothèques. Leurs conseils sont précieux pour faciliter les premiers pas à l'Université.

AUDITEURS

Toute personne majeure peut s'inscrire à des cours en qualité d'auditeur moyennant un émolument de 50 francs par semestre et par cours. Le statut d'auditeur ne donne droit ni à une carte d'étudiant ni à une attestation d'inscription. Il ne permet pas l'obtention d'un grade, certificat ou diplôme de l'Université. Les auditeurs sont autorisés à suivre la plupart des cours dispensés par l'UNIGE. Les formalités d'inscription sont décrites sur le site de l'Université.

BUREAU DE GESTION DES AUDITEURS

Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
T. 022 379 77 44
Bureau 225, 10h-13h
www.unige.ch/auditeurs

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

La langue principale d'enseignement à l'UNIGE est le français. Même si

certains cours sont dispensés en anglais ou dans la langue étudiée (notamment en Faculté des lettres et à l'École de traduction et d'interprétation), une connaissance passive du français est indispensable pour tous les étudiants.

COURS DE FRANÇAIS

Les étudiants non francophones qui souhaitent parfaire leurs connaissances en français pour mener à bien leur études peuvent s'inscrire aux cours d'appui proposés par l'École de langue et de civilisation françaises de la Faculté des lettres.

ÉCOLE DE LANGUE

ET DE CIVILISATION FRANÇAISES
Uni Bastions
5 rue De-Candolle
T. 022 379 74 36
www.unige.ch/fle
elcf@unige.ch

La Fondation pour la formation des adultes (Ifage) propose également des cours de français pour tous niveaux.
IFAGE AUGUSTINS
19 place des Augustins

IFAGE MONTBRILLANT

10 rue des Gares
www.ifage.ch

2 Titres décernés

BACCALURÉAT UNIVERSITAIRE (BACHELOR)

Le baccalauréat universitaire est le premier diplôme de la formation de base. Il requiert l'obtention de 180 crédits ECTS. Il s'étend en principe sur 3 ans à plein-temps. Les études de baccalauréat universitaire visent l'acquisition de compétences de base dans une discipline et d'une méthode de travail scientifique.

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE (MASTER)

La maîtrise universitaire est le deuxième diplôme de la formation de base. Elle requiert 90 ou 120 crédits ECTS, soit 3 ou 4 semestres d'études. Elle offre un approfondissement,

au sens large, de la discipline ou du domaine d'études et une première initiation à la recherche. Elle peut être disciplinaire ou interdisciplinaire, de recherche ou professionnalisante.

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES AVANCÉES (MAS)

La maîtrise universitaire d'études avancées (Master of advanced studies) est un programme de formation approfondie de 2 à 4 semestres à plein-temps permettant l'obtention de 60 à 120 crédits ECTS. Il fait suite à une maîtrise universitaire (Master).

DOCTORAT

Le doctorat est un programme de formation de recherche de 6 à 10 semestres qui conduit à la préparation et à la soutenance d'une thèse de doctorat. Celui-ci fait suite à l'obtention d'une maîtrise universitaire (Master). Les candidats au doctorat doivent être immatriculés à l'Université durant toute la durée de leur travail de thèse. La taxe semestrielle est de 500 francs pour le 1^{er} semestre du doctorat ainsi que pour le semestre au cours duquel la thèse est soutenue. Elle est de 65 francs pour les semestres intermédiaires.

CRÉDITS ECTS

Les crédits ECTS expriment la quantité de travail que chaque cours représente. Un semestre d'études équivaut, en moyenne, à 30 crédits. Reconnu dans l'ensemble de l'Europe, le système ECTS garantit la reconnaissance des études menées dans le cadre d'un séjour d'échange, dans une université étrangère ou dans une autre université suisse.

FORMATION CONTINUE

La formation continue universitaire répond à une demande de mise à jour des connaissances ou d'acquisition de compétences nouvelles permettant de rester compétitifs sur le marché de l'emploi. En plus des formations longues, l'Université offre des programmes ouverts à un large public. Au total,

l'Université de Genève propose plus de 250 programmes de formation continue auxquels souscrivent chaque année plus de 10 000 participants.

SERVICE FORMATION CONTINUE

24, rue du Général-Dufour

T. 022 379 78 33

info-formcont@unige.ch

www.unige.ch/formcont

DIPLÔMES DÉLIVRÉS*

Baccalauréats universitaires

1315

Maîtrises universitaires

1064

Maîtrises d'études avancées

315

Doctorats

155

*Données pour l'année 2009 avec les instituts rattachés à l'UNIGE

3 Accueil et intégration

ACCUEIL

Tout étudiant cherchant des informations de base à propos des formalités administratives, d'une adresse, d'un horaire, d'un interlocuteur, etc. peut s'adresser au service SOS-étudiants.

SOS-ÉTUDIANTS

4 rue De-Candolle

2^e étage

T. 022 379 74 94

sos-etu@unige.ch

SÉANCES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION GÉNÉRALE

Vendredi 24 septembre 2010

Uni Mail, salle MR 080

- 9h15-10h
- 16h15-17h

SÉANCES D'INFORMATION

A chaque rentrée académique, une séance d'accueil et d'information générale destinée à l'ensemble des étudiants de première année, toutes facultés confondues, est organisée. (Voir encadré pour la date et le lieu.)

www.unige.ch/etudiantplus

⇒ Accueil et information

Des séances d'information sont également prévues au sein des facultés (se renseigner auprès du secrétariat concerné), ainsi que dans les principales bibliothèques du Campus.

→ Voir «Contacts» en pages 41-51

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS

Chaque faculté dispose de son propre secrétariat des étudiants. Ce dernier délivre tous les renseignements relatifs aux études et aux examens (modalités d'inscription aux enseignements, organisation des examens, changement d'orientation au sein de la faculté, demande de congé, etc.). Le secrétariat aux étudiants fournit également les documents nécessaires à l'organisation des études (plans et règlements d'études, guides et plaquettes spécifiques à chaque faculté, etc.).

→ Voir «Contacts» en pages 41-51

ORIENTATION

Pour toute question portant sur l'aide au choix et à la prise de décision, les changements d'orientation, les projets d'études et les projets professionnels, les doutes quant aux intérêts et aux aptitudes, les situations d'échec, d'impasse

ou autres difficultés personnelles entravant la réalisation d'un projet d'avenir, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) propose des consultations individuelles aux étudiants. Les entretiens, fixés sur rendez-vous, sont gratuits et la confidentialité est garantie.

OFFICE POUR L'ORIENTATION,
LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET CONTINUE (OFPC)
6 rue Prévost-Martin
T. 022 388 44 00

CONTACT OFPC

Psychologues conseillers en orientation

M^{me} Graziella Godinat

T. 022 388 45 21/23

Graziella.Godinat@etat.ge.ch

M. Pascal Kummer

T. 022 388 45 21/28

Pascal.Kummer@etat.ge.ch

CONSEIL AUX ÉTUDES

Au sein de chaque faculté, le ou les conseiller(s) aux études fournissent aux étudiants des informations et conseils utiles à l'organisation et au déroulement optimal de leur formation. En cas de demandes précises, tout étudiant

peut prendre rendez-vous en respectant les heures de réception ou de permanence téléphonique propre à chaque faculté.

→ Voir «Contacts» en pages 41-51

LOGES

Les principaux bâtiments du campus abritent une loge dans laquelle des huissiers sont à la disposition des étudiants pour tout renseignement concernant l'accueil général ou l'orientation dans le bâtiment. Les huissiers gèrent également les photocopieurs et les casiers des étudiants. Ils peuvent également apporter de l'aide et des conseils en cas de vol ou de perte d'un objet. En cas d'incident mineur, du petit matériel de pharmacie est par ailleurs disponible dans toutes les loges du campus universitaire.

Enfin, c'est aux loges des différents bâtiments du campus qu'il faut s'adresser pour obtenir la clé des espaces prévus pour l'allaitement.



4 Démarches administratives

TAXES

Tous les étudiants immatriculés à l'UNIGE sont astreints au paiement des taxes universitaires. Ces dernières sont constituées de 65 francs de taxes fixes et de 435 francs de taxes d'encadrement, soit au total 500 francs par semestre. L'inscription au semestre est effective dès l'acquittement de la taxe universitaire. Le non-paiement des taxes dans les délais entraîne une exmatriculation d'office. Toute nouvelle immatriculation est conditionnée au règlement de la dette ainsi constituée à laquelle s'ajoute un émolument de 50 francs.

EXONÉRATION DES TAXES

Les étudiants confrontés à une situation financière difficile peuvent faire une demande d'exonération des taxes universitaires à condition de poursuivre normalement leurs études et de ne pas être allocataires du canton de Genève (bourse et/ou prêt). Les étudiants qui ne bénéficient pas d'une exonération automatique, peuvent déposer une demande entre le 15 septembre et le 15 octobre sur le site du Bureau universitaire d'information sociale.
→ Voir également au chapitre 6, «Aide financière», page 23

BUREAU UNIVERSITAIRE

D'INFORMATION SOCIALE (BUIIS)

4 rue De-Candolle, 3^e étage

T. 022 379 77 79/18

Réception: du lundi au vendredi
de 10h à 13h et de 14h à 16h

www.unige.ch/etudiantplus

⇨ Aide sociale et financière

ATTESTATION D'INSCRIPTION

Les étudiants qui ont besoin d'une attestation d'inscription au semestre pour remplir leur déclaration d'impôt, pour faire une demande d'allocation d'études ou d'allocations familiales peuvent obtenir un document nominatif attestant de leur immatriculation à l'UNIGE pour le semestre en cours et les deux précédents depuis le portail my.unige.ch. Attention: l'attestation n'est délivrée qu'après enregistrement du paiement de la taxe (10 jours maximum après la date du paiement).

my.unige.ch

⇨ Espace Adm

CHANGEMENT DE FACULTÉ INSTITUT OU ÉCOLE

Tout étudiant entamant son premier semestre de baccalauréat et souhaitant changer de faculté, institut ou école, peut le faire, au plus

tard trois semaines après le début des cours, en s'adressant à l'Espace administratif des étudiants. Il existe toutefois des conditions spéciales pour les transferts en Faculté de médecine et à l'École de traduction et d'interprétation, pour lesquelles une préinscription est obligatoire. Les étudiants inscrits au semestre de printemps précédent et qui postulent pour un baccalauréat engageront les formalités un mois avant le début des cours. Concernant les transferts depuis l'Université de Lausanne, l'École polytechnique fédérale de Lausanne ou l'Université de Neuchâtel (Triangle Azur), les démarches doivent être entreprises au plus tard le 31 juillet précédant la rentrée académique concernée. Pour tous les autres cas, se renseigner en début d'année civile auprès de l'Espace administratif des étudiants. Attention: si vous avez déjà fréquenté une autre faculté ou université, votre demande de transfert peut être soumise à des restrictions ou être refusée.

CHANGEMENT D'ORIENTATION AU SEIN D'UNE MÊME FACULTÉ

Tout étudiant qui souhaite changer d'orientation et de discipline tout en restant dans la même faculté peut le faire en présentant une demande

écrite au doyen de la faculté concernée. Se renseigner auprès du secrétariat des étudiants de la faculté concernée pour les délais.

→ Voir «Contacts» en pages 41-51

SESSIONS D'EXAMEN

- du 31 janvier au 18 février 2011
- du 6 juin au 24 juin 2011
- du 29 août au 16 septembre 2011

NB: ces dates peuvent varier en fonction des facultés. Se renseigner auprès du secrétariat des étudiants

INSCRIPTION AUX EXAMENS

Les modalités d'inscription aux examens sont propres à chaque faculté. Dans certains cas, l'inscription aux cours se traduit automatiquement par une inscription aux examens, dans d'autres, il est nécessaire d'entreprendre une démarche spécifique. Les étudiants qui suivent un plan d'études leur permettant de suivre des cours dans une autre faculté que leur faculté d'origine doivent impérativement se renseigner sur la procédure à suivre pour ne pas manquer une session d'examen. Pour tout renseignement complémentaire,

contactez le secrétariat des étudiants de ou des facultés concernées.

→ Voir «Contacts» en pages 41-51

EXMATRICULATION

Les étudiants désirant quitter l'Université avant la fin de leurs études doivent faire parvenir une demande écrite d'exmatriculation à l'Espace administratif des étudiants. Pour toute demande déposée dans les six semaines qui suivent le début officiel des cours, la taxe fixe de 65 francs sera prélevée. Pour toute demande déposée après ces délais, l'exmatriculation ne deviendra effective qu'à l'issue du semestre en cours et l'étudiant devra s'acquitter de l'ensemble des taxes universitaires (500 francs par semestre). Sont exmatriculés d'office les étudiants qui, après obtention d'un grade, ne se sont pas inscrits dans un autre programme (maîtrise, postgrade, certificat, doctorat, etc.); les étudiants qui, après un échec définitif, n'ont pas annoncé leur changement de faculté ou de section dans les délais; les étudiants qui ne se sont pas inscrits dans les délais ou qui ne se sont pas acquittés de l'intégralité

de leurs taxes. A noter que les demandes d'exmatriculation ne peuvent pas être déposées pendant les sessions d'examens et jusqu'à notification des résultats.



RÉIMMATRICULATION – NOUVELLE IMMATRICULATION

Les étudiants qui ont été exmatriculés et qui désirent s'immatriculer à nouveau pour reprendre le cursus du baccalauréat doivent se présenter à l'Espace administratif des étudiants (Uni Dufour, bureau 222) munis de leur carte de légitimation dans les délais, à savoir le 23 août pour le semestre d'automne et le 31 janvier pour le semestre de printemps. Passé ces délais, leur immatriculation au semestre n'est pas assurée et sera soumise à des frais administratifs.

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour, bureau 222, 10h-13h

CONGÉ

Tout étudiant désirant interrompre momentanément ses études peut obtenir un congé tout en restant immatriculé. Le congé est accordé par le doyen de la faculté concernée pour une période d'un semestre ou d'une année. Il est renouvelable. La durée du congé ne peut toutefois pas excéder 2 ans. Durant la durée de son congé, l'étudiant ne paie que les taxes fixes, soit 65 francs par semestre et il n'est pas autorisé à se présenter à des examens. Pour être prise en compte, la demande de congé doit parvenir à la faculté

ou à l'institut concerné au plus tard un mois avant le début des cours.

STAGE EN COURS D'ÉTUDES

Les étudiants dont le plan d'études prévoit la possibilité d'un stage en cours d'études peuvent s'adresser au secrétariat de leur faculté au plus tard un mois avant le début des cours du semestre. Cette demande sera transmise au doyen de la faculté pour acceptation. Les semestres passés en stage sont décomptés dans le délai d'études.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Les étudiants sont tenus de communiquer par écrit et dans les plus brefs délais leurs changements d'adresse à l'Espace administratif des étudiants ou à la faculté concernée. Dans le cas d'un échange international, s'adresser au Service des relations internationales.

SERVICE DES RELATIONS
INTERNATIONALES
T. 022 379 80 82

DUPLICATA

En cas de perte d'un document officiel (bulletin de versement, attestation d'inscription, etc.),

un duplicata peut être établi. S'adresser à l'Espace administratif des étudiants.

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour, bureau 222, 10h-13h

ASSURANCE-VIEILLESSE ET SURVIVANTS (AVS)

La loi sur l'Assurance-vieillesse et survivants (AVS) impose aux étudiants suisses et aux étudiants étrangers (permis C) domiciliés en Suisse de cotiser dès le 1^{er} janvier de l'année suivant celle de leur 20^e anniversaire. Pour les étudiants qui n'exercent pas d'activité lucrative, la cotisation minimale est de 460 francs par année. Sur demande, les étudiants qui exercent une activité lucrative et qui ont donc déjà cotisé, peuvent obtenir une imputation de cette somme forfaitaire. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Caisse cantonale genevoise de compensation (CCGC).

CAISSE CANTONALE GENEVOISE
DE COMPENSATION
Service de la perception
54 route de Chêne
Case postale
1211 Genève 6
T. 022 718 67 67
www.caisseavvsge.ch

ASSURANCE-MALADIE ET ACCIDENTS

Toute personne domiciliée en Suisse est tenue de s'assurer contre les risques de maladies ou d'accidents auprès d'une caisse reconnue aux termes de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal). Le site du Service cantonal de l'assurance-maladie (SAM) permet de comparer les différents tarifs en vigueur. Les étudiants étrangers qui séjournent en Suisse et qui bénéficient déjà d'une assurance-maladie couvrant les traitements en Suisse (ressortissants des pays de l'Union européenne et de l'AELE principalement) peuvent s'adresser au Service cantonal de l'assurance-maladie afin de solliciter une éventuelle dispense. Les étudiants affiliés auprès d'une caisse-maladie suisse peuvent demander une aide financière pour le paiement de leur prime d'assurance-maladie en écrivant au SAM. Si l'étudiant et sa famille sont de condition économique modeste, une réduction de la prime peut être octroyée par l'Etat.

SERVICE DE L'ASSURANCE-MALADIE
62 route de Frontenex
1207 Genève
T. 022 546 19 00
sam@etat.ge.ch
www.geneve.ch/sam

Le Bureau universitaire d'information sociale (BUIS) est à la disposition des étudiants pour toute information complémentaire.

BUREAU UNIVERSITAIRE
D'INFORMATION SOCIALE (BUIS)
4 rue De-Candolle, 3^e étage
T. 022 379 77 79/18
Réception: du lundi au vendredi
de 10h à 13h et de 14h à 16h
info-sociale@unige.ch
www.unige.ch/etudiantplus
⇒ Aide sociale et financière

SERVICE MILITAIRE

Le fait d'être immatriculé à l'Université de Genève ne dispense pas les citoyens suisses de leurs obligations militaires. Il est cependant possible de formuler une demande de dispense ou de permutation concernant le service militaire durant la durée des études. Cette demande doit être transmise par écrit à l'officier de liaison armée-université de la faculté concernée, au plus tard deux mois avant la période de service. Le dossier sera ensuite envoyé pour décision à l'autorité militaire compétente. Une réponse sera adressée par courrier à l'étudiant.
→ Les coordonnées des officiers de liaison armée-université, classées par faculté, figurent dans le chapitre «Contacts», en pages 41-51

PERMIS DE SÉJOUR

Les étudiants étrangers qui sont au bénéfice d'une autorisation de séjour temporaire durant la durée de leurs études doivent être attentifs au fait que tout changement d'orientation et/ou de faculté peut entraîner le non-renouvellement de leur permis de séjour. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service étrangers et confédérés de l'Office cantonal de la population.

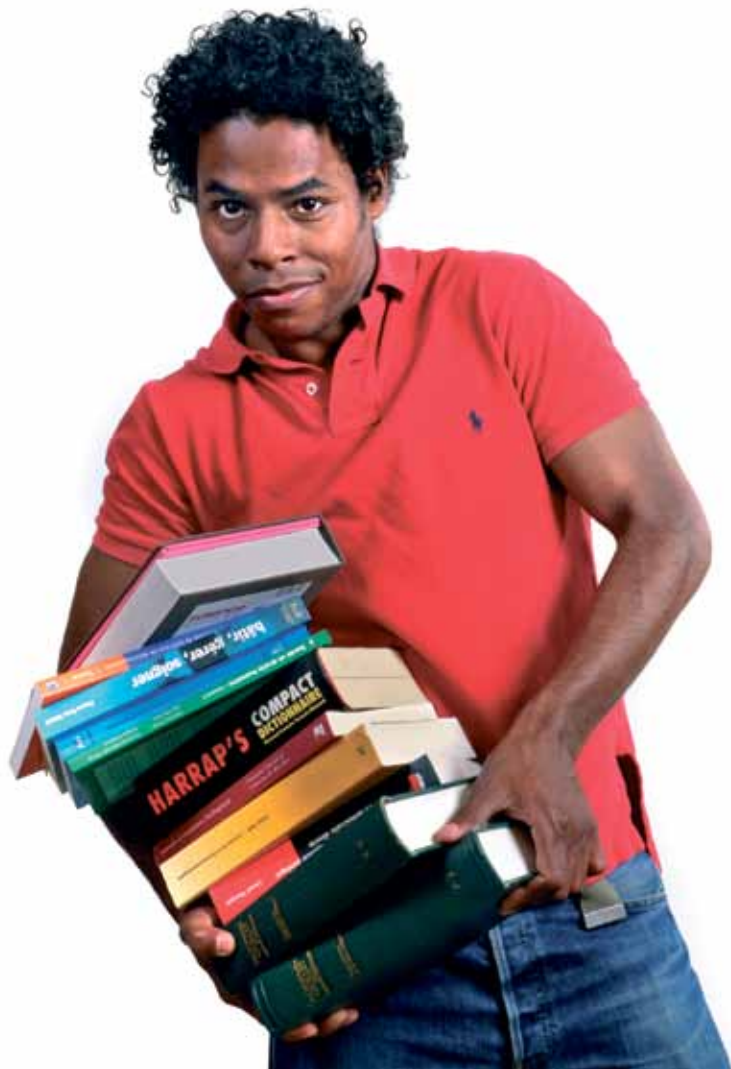
OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION
88 route de Chancy
1213 Onex
Accès TPG lignes 2, 19, K, et L
arrêt Bandoil
du lundi au vendredi, 7h30-15h30
T. 022 546 48 88
www.geneve.ch/ocp
ocp@etat.ge.ch

VISAS

Les étudiants étrangers ayant besoin d'un visa pour entrer en Suisse doivent s'assurer que ce dernier leur permet d'y revenir après avoir visité les pays limitrophes. Un passeport valable est indispensable pour les excursions en France et en Italie et les ressortissants de certains pays devront également se munir de visas au préalable.

Prestations liées aux études

5



SOUTIEN AUX ÉTUDES

Destiné à tout étudiant désirant optimiser ses stratégies d'apprentissage, le programme «Réussir ses études» permet d'augmenter les chances de réussite par l'acquisition de méthodes de travail adaptées: ateliers de prise de notes, techniques de mémorisation, gestion du temps, préparation aux examens, etc. Les étudiants qui le souhaitent peuvent également solliciter un entretien personnalisé afin d'approfondir une thématique. Les ateliers ainsi que les entretiens sont gratuits, mais le nombre de places est limité.

RÉUSSIR SES ÉTUDES

4 rue De-Candolle, 2^e étage

T. 022 379 78 96

www.unige.ch/etudiantplus

⇒ Réussir ses études

Du 4 octobre au 3 décembre 2010

4 ateliers au choix

(2 x 90 minutes chacun)

- la prise de notes
- la gestion du temps
- les stratégies de mémorisation
- la préparation aux examens

Inscrivez-vous vite,
le nombre de places est limité!

MOBILITÉ

Un séjour de mobilité dans une université partenaire de l'UNIGE, en Suisse ou à l'étranger, peut être intégré aux études. Le séjour doit être planifié dès la première année d'études à Genève. Un plan d'études doit être validé par la faculté avant le départ pour que les crédits obtenus soient reconnus par l'UNIGE. Le «Guichet mobilité», situé à Uni Mail, est à disposition des étudiants pour tout renseignement portant sur un projet de mobilité ou sur les différentes aides financières accessibles aux étudiants effectuant un séjour de mobilité reconnu dans le cadre de leurs études (sur ce point, voir également la rubrique «Aides financières», page 23).

GUICHET MOBILITÉ

Uni Mail, bureau Ro50

T. 022 379 80 82

guichetmobilit@unige.ch

www.unige.ch/international

ÉGALITÉ

Figurant dans le peloton de tête des hautes écoles suisses en matière de promotion de l'égalité, l'UNIGE a mis sur pied différentes mesures afin de favoriser les carrières académiques féminines: ateliers, cycles de conférences, programmes de mentorat, bourses

et subsides, etc. Ces différentes prestations sont détaillées sur le site du Secteur égalité.

www.unige.ch/egalite

POUR ÉTUDIER EN TOUTE TRANQUILITÉ

Près de 2 400 places de travail sont disponibles au sein des bibliothèques du campus.

La carte d'étudiant permet d'emprunter jusqu'à 15 documents pour une durée maximale de 28 jours (prolongeable 2 fois, sauf conditions particulières).

BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques sont réparties dans les divers bâtiments de l'Université. Elles mettent à disposition des ressources documentaires spécialisées, ainsi que des espaces de travail munis d'équipements informatiques, selon un horaire étendu. Elles proposent également des services de prêt, d'assistance à la recherche documentaire ainsi que des formations pour l'utilisation des ressources documentaires.

[Répertoire et plan de situation des bibliothèques](#)

www.unige.ch/biblio

CATALOGUES DES BIBLIOTHÈQUES

Pour rechercher un document, l'étudiant consultera les catalogues en ligne (OPAC) qui recensent les documents disponibles, tous supports confondus. Il pourra ainsi localiser le document souhaité, aller le chercher dans la bibliothèque, le réserver s'il est emprunté, ou y accéder directement lorsqu'il s'agit d'un document électronique. Il pourra également consulter en ligne son dossier de lecteur (liste des documents empruntés, demandes de prolongation, etc.)

[Catalogue en ligne OPAC](#)

<http://opac.rero.ch/ge>

REVUES ÉLECTRONIQUES

Les abonnements souscrits par les bibliothèques de l'UNIGE permettent d'accéder aux articles en texte intégral d'un très grand nombre de périodiques électroniques.

[Répertoire des périodiques électroniques](#)

<http://resolver.rero.ch/unige/az>

SALLES DE LECTURE

Chaque bibliothèque offre des espaces d'étude et de travail avec des horaires d'ouverture étendus pendant la semaine, incluant souvent le samedi. Au CMU et à

Uni Mail, les bibliothèques ouvrent également le dimanche après-midi. Les ouvrages, périodiques et collections électroniques y sont disponibles, ainsi que des équipements informatiques et des photocopieuses.

[Répertoire des bibliothèques](#)

www.unige.ch/biblio

MÉDIATHÈQUE

L'UNIGE dispose d'une médiathèque qui conserve de nombreux documents (films, documentaires, enregistrements sonores de cours, etc.) relatifs à l'enseignement académique. Cet espace audiovisuel et multimédia est situé à Uni Mail.

[Médiathèque universitaire](#)

www.unige.ch/biblio/mediatheque

CARTE D'ÉTUDIANT

À l'issue du processus d'immatriculation, chaque étudiant reçoit une carte multiservices qu'il conservera durant tout son parcours à l'UNIGE. Servant de pièce de légitimation officielle, la carte d'étudiant donne accès à l'ensemble des bibliothèques de l'UNIGE, ainsi qu'au réseau des bibliothèques genevoises et aux autres bibliothèques membres du réseau BibliOpass. Elle permet également



l'accès aux photocopieuses du campus. La carte multiservices doit être validée au minimum une fois par semestre (10 jours après le paiement des taxes), par le biais des bornes prévues à cet effet qui se trouvent sur l'ensemble du campus. En cas de perte, la carte d'étudiant peut être bloquée selon les modalités décrites sur Internet. Une nouvelle carte sera établie moyennant un émolument de 25 francs par le Centre d'accueil des demandes.

[CENTRE D'ACCUEIL DES DEMANDES \(CAD\) Uni Dufour, 1^{er} étage](#)

www.unige.ch/cartes

PARC INFORMATIQUE

L'Université met à disposition de ses étudiants un parc informatique important. La majorité des postes de travail, plus d'un millier, sont connectés à Internet et permettent l'accès à un espace de travail personnel, aux applications

bureautiques et à la messagerie. Des moniteurs sont présents dans les salles et espaces informatiques pour encadrer les étudiants et leur fournir une aide directe.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Lors de l'immatriculation à l'UNIGE, chaque étudiant reçoit, par l'intermédiaire de son bulletin de versement, un identificateur et un mot de passe semestriel qui lui permettent d'accéder à une adresse e-mail institutionnelle (type «@etu.unige.ch»), de disposer d'un environnement de travail personnel sécurisé, de télécharger certains logiciels, de consulter les supports de cours sur le web ou d'accéder au système Intranet de l'UNIGE.

www.unige.ch/dinf/etudiants/liens.html

ASSISTANCE INFORMATIQUE

En cas de problème lié à l'informatique, tout étudiant peut s'adresser aux moniteurs qui se trouvent dans les espaces informatiques. Du lundi au vendredi, entre 8 heures et 18 heures (été 8h-17h), il est également possible de s'adresser au Centre d'accueil des demandes

de l'Université en décrivant la demande par Internet, par e-mail, par téléphone ou en se présentant au CAD.

CENTRE D'ACCUEIL DES DEMANDES
Uni Dufour, 1^{er} étage

T. 022 379 70 00

www.unige.ch/dinf/etudiants
cad@unige.ch



Santé, social, emploi, logement

6

AIDES FINANCIÈRES

Les étudiants immatriculés à l'UNIGE qui sont confrontés à une situation financière difficile (personnelle ou familiale) peuvent bénéficier de bourses, de prêts ou d'aides ponctuelles. Ces aides peuvent être accordées soit par le canton d'origine de l'étudiant (allocations d'études), soit par l'Université, soit par des fonds privés. Une description de ces différents subsides et de leurs critères d'attribution figure sur le site du Bureau universitaire d'information sociale (BUIS). Espace d'écoute, d'accueil, d'information et de conseils, le BUIS est par ailleurs à la disposition des étudiants pour toute question relative à leur situation personnelle, sociale, administrative et financière.

BUREAU UNIVERSITAIRE
D'INFORMATION SOCIALE (BUIS)

4 rue De-Candolle, 3^e étage

T. 022 379 77 79/18

Réception: du lundi au vendredi,
10h-13h et 14h-16h. Les assistants
sociaux reçoivent sur rendez-vous.

info-sociale@unige.ch

www.unige.ch/etudiantplus

⇒ Aide sociale et financière

PRIX, BOURSES, SUBSIDES

L'UNIGE dispose d'un certain nombre de fonds permanents qui permettent d'accorder des prix et des bourses

ou de verser des subsides divers afin de récompenser l'excellence d'un travail, de soutenir un projet de recherche, de développer un projet de mobilité à l'étranger, d'effectuer un voyage professionnel, de financer les coûts d'impression d'une thèse, etc. La liste des fonds accessibles aux étudiants est disponible sur internet.

www.unige.ch/rectorat/pbs

SANTÉ

Tout étudiant confronté à des problèmes de santé ou ayant des préoccupations liées à la sexualité, à l'alimentation, à la consommation de drogues ou d'alcool, etc. peut s'adresser à l'Antenne santé de l'UNIGE. Il sera reçu en toute confidentialité par un médecin diplômé qui l'aidera à trouver une solution adaptée ou qui le redirigera si nécessaire vers d'autres professionnels de santé compétents.

ANTENNE SANTÉ

4 rue De-Candolle, 1^{er} étage

T. 022 379 72 91

antenne-sante@unige.ch

www.unige.ch/etudiantplus ⇒ Santé

GROSSESSE

Tout à fait compatible avec la poursuite d'études académiques, le fait d'être enceinte exige

certaines précautions particulières, notamment lors des travaux en laboratoire. Certains agents chimiques, physiques ou biologiques peuvent en effet nuire très gravement au développement du fœtus. Par ailleurs, une charge de travail excessive constitue un facteur favorisant le risque d'accouchement prématuré. Pour davantage d'information, toute personne le désirant peut bénéficier d'un entretien confidentiel auprès de l'Antenne santé (voir également les rubriques «Loges» et «Allaitement»).

ANTENNE SANTÉ

4 rue De-Candolle, 1^{er} étage

T. 022 379 72 91

antenne-sante@unige.ch,

www.unige.ch/etudiantplus ⇨ Santé

CONSEIL PSYCHOLOGIQUE

Les étudiants qui se trouvent face à des difficultés d'ordre psychologique, qu'elles soient relatives à leurs études, à leur vie sentimentale ou relationnelle, qui se sentent victime de mobbing ou de harcèlement sexuel ou qui nourrissent des inquiétudes concernant leur avenir peuvent s'adresser au Centre de conseil psychologique (CCP). Avec l'aide d'un psychologue, ils pourront évaluer la situation et décider de ce qu'il convient de faire pour éviter que ces difficultés ne fassent

obstacle à leur réussite académique.

Le CCP organise également des groupes d'entraînement aux habiletés sociales, à la gestion du stress et à l'affirmation de soi. Entretiens sur rendez-vous.

CENTRE DE CONSEIL

PSYCHOLOGIQUE (CCP)

4 rue De-Candolle, 1^{er} étage

T. 022 379 74 41

conseil-psychologique@unige.ch

www.unige.ch/etudiantplus

⇨ Conseil psychologique

EMPLOI

Uni-emploi propose aux étudiants des travaux temporaires et aussi des stages ou un premier emploi après les études. Il facilite leur insertion professionnelle par des ateliers de recherche d'emploi, des entretiens avec des spécialistes, des rencontres avec des professionnels via le Forum Uni-emploi et un programme de mentorat. Uni-emploi renseigne également les étudiants étrangers sur leur droit à travailler, et leur délivre les autorisations de travail requises par l'Office cantonal de la population.

UNI-EMPLOI

4 rue De-Candolle, rez-de-chaussée

T. 022 379 77 02

www.unige.ch/etudiantplus

⇨ Emploi

LOGEMENT

La situation du marché de l'immobilier à Genève rend difficile la recherche d'un logement, y compris pour les étudiants. Afin de réduire ces difficultés, le Bureau des logements renseigne sur les différentes possibilités de logement offertes aux étudiants, loue des chambres individuelles, des studios ou des appartements communautaires et fournit des adresses de chambres à louer chez l'habitant.

BUREAU DES LOGEMENTS

4 rue De-Candolle, 4^e étage

T. 022 379 77 20

logements@unige.ch

www.unige.ch/etudiantplus

⇨ Logement



4 Loisirs, culture, vie associative

SPORTS

Ski, escrime, football, badminton, aikido, aviron, équitation, escalade, tennis, rafting: le Bureau des sports propose aux membres de la communauté universitaire une cinquantaine d'activités physiques et sportives. Pratiquées dans le cadre de cours, d'entraînements ou de compétitions, ces prestations sont pour la plupart gratuites pour les étudiants ou proposées à des tarifs préférentiels.

BUREAU DES SPORTS

4 rue De-Candolle, 3^e étage

T. 022 379 77 22

Du lundi au vendredi:

10h-13h et 14h-16h

sports@unige.ch

www.unige.ch/etudiantplus

⇒ Sports

CULTURE

Animé par des professionnels, le Bureau des activités culturelles permet aux étudiants de développer leur créativité pendant leurs études en offrant plus de 30 activités dans des domaines tels que le cinéma et la vidéo, la musique (chant, chœur, orchestre, cours instrumentaux), les arts plastiques, la danse, le dessin, les arts numériques, la photographie ou le théâtre.

BUREAU DES ACTIVITÉS CULTURELLES

4 rue De-Candolle, 1^{er} étage

T. 022 379 77 05

Du lundi au vendredi:

10h-13h et 14h-16h

activites-culturelles@unige.ch

www.unige.ch/etudiantplus

⇒ Activités culturelles

PRESSE

Il est possible de consulter la presse romande et plusieurs autres journaux (quotidiens, hebdomadaires, etc.) de grande audience à la salle de presse située à la bibliothèque des SES à Uni Mail, ainsi qu'à la salle des périodiques de la Bibliothèque de Genève (parc des Bastions).

MÉDIAS UNIVERSITAIRES



Publié tous les quinze jours durant l'année académique, «Le Journal de l'UNIGE» met en valeur les faits marquants de la vie universitaire, accordant la priorité

à des contenus utiles pour les étudiants et les chercheurs, tout en se faisant l'écho de la recherche et des enjeux de politique universitaire.

Plan du campus



Adresses des sites universitaires



Centre médical universitaire (CMU)
1 rue Michel-Servet



Sciences I, II et III
30 quai Ernest-Ansermet



Uni Bastions
5 rue De-Candolle



Uni Mail
40 bd du Pont-d'Arve

Arcade «Etudiant+»
4 rue De-Candolle

Bâtiment des Philosophes
22 bd des Philosophes

Battelle
7 route de Drize, Carouge

Centre Acacias
2-4 rue du Lièvre

Ecole de physique
24 quai Ernest-Ansermet

Institut européen de l'UNIGE
2 rue Jean-Daniel-Colladon

Les Maraîchers
13 rue des Maraîchers

Médecine dentaire
19 rue Barthélemy-Menn

Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour

Uni Pignon
42 bd du Pont-d'Arve

Diffusé gratuitement dans tous les bâtiments du campus, «Le Journal de l'UNIGE» contient un agenda qui répertorie les conférences, cours publics, colloques et autres événements organisés au sein de l'institution. Une version pdf est disponible sur Internet.

www.unige.ch/lejournal

Pendant web de l'agenda encarté dans «Le Journal», l'Agenda des événements permet de consulter la liste des événements de la semaine depuis la page d'accueil de l'Université. Il offre, en outre, la possibilité de rechercher un événement selon divers critères: date, faculté, conférencier etc.

www.unige.ch/agenda



Publié cinq fois par an, le magazine «Campus» a pour vocation d'apporter un éclairage sur des thèmes de société, de présenter et vulgariser

des travaux de recherche ainsi que de souligner les interactions existantes entre l'Université et la cité. «Campus» est disponible gratuitement dans la plupart

des bâtiments universitaires ou sur abonnement.

www.unige.ch/campus

La page d'accueil de l'UNIGE offre une variété d'informations sur l'Université et ses activités: actualité de la recherche, informations pratiques, organisation et missions de l'Université, etc. Tous les renseignements destinés aux étudiants y figurent également: activités sportives et culturelles, programme des cours, logement...

www.unige.ch

ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS

Il existe de nombreuses associations et sociétés regroupant les étudiants en fonction de la filière d'études suivie ou de leur provenance. Les associations reconnues par le rectorat de l'UNIGE ont la possibilité de bénéficier de conseils et de subsides de la part de la Commission de gestion des taxes fixes (CGTF) pour la réalisation de certains projets (journaux d'étudiants, conférences, activités culturelles). La CGTF gère également les espaces de réunion mis à disposition des associations par l'Université. Ces espaces sont équipés de matériel informatique et d'une photocopieuse. Association faîtière des étudiants de l'UNIGE,



la Conférence universitaire des associations d'étudiants (CUAE) regroupe de nombreuses associations, représente ses membres et tient des permanences (voir horaires sur le site de la CUAE) pour répondre à toute question liée à l'Université.

COMMISSION DE GESTION

DES TAXES FIXES

17 rue Alcide-Jentzer

T. 022 379 74 27

taxesfixes@unige.ch

www.unige.ch/taxes

CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE

DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS (CUAE)

17 rue Alcide-Jentzer,

T. 022 379 37 64

cuae@unige.ch

www.cuae.ch

Liste complète des associations d'étudiants

www.unige.ch/asso-etud

ALUMNI UNIGE

L'Association des alumni de l'Université a été créée en 2009, dans le cadre des manifestations du 450^e anniversaire de l'Université. Alumni UNIGE accueille tous ceux et celles qui sont exmatriculés et ont suivi à l'UNIGE une formation d'au moins deux semestres couronnée d'un diplôme,

et elle compte aujourd'hui plusieurs milliers de membres. Moyennant une cotisation de 50 francs par an (sauf pour les nouveaux diplômés qui ont droit à une année gratuite), ses membres peuvent bénéficier de diverses prestations (plateforme de socialisation, annuaire des anciens étudiants, portail «Carrière», offres d'emploi, activités culturelles et sportives, etc.).

ALUMNI UNIGE

4 rue De-Candolle, 4^e étage

T. 022 379 12 78

alumni@unige.ch

<http://alumni.unige.ch>

AUMÔNERIES

Institution laïque, l'UNIGE abrite néanmoins deux aumôneries qui se veulent des lieux d'écoute, d'échange et de dialogue ouverts à tous. Animée par un théologien, pasteur et anthropologue, l'aumônerie protestante propose en priorité des possibilités d'entretiens personnels. Elle met également sur pied des événements ponctuels permettant de rencontrer des personnalités reconnues, des séminaires ou cycles de conférences pluridisciplinaires abordant les grandes questions contemporaines et des célébrations (en collaboration, le dimanche à 18h30 au Temple de Plainpalais).

Animée par un théologien laïc, l'aumônerie catholique propose un accompagnement personnel, des possibilités d'engagement social auprès des démunis avec CARITAS-Genève (cours de langues, aide à l'insertion, etc.), diverses propositions de rencontres, de méditation, de partage biblique, de conférences et de séminaires, etc.

AUMÔNERIES DE L'UNIVERSITÉ

Arcade Uni Mail
102 bd Carl-Vogt

aumonerie@unige.ch
www.unige.ch/aumonerie

AUMÔNIER PROTESTANT

Philippe Chanson

T. 022 379 86 57

T. 022 794 39 01 (privé)

Permanence le jeudi de 11h à 15h,
ou sur rendez-vous

Philippe.Chanson@unige.ch

AUMÔNIER CATHOLIQUE

Raphaël Pasquier

T. 022 379 86 60

T. 079 275 40 02 (privé)

Permanence les mardis
et mercredis de 11h à 15h
ou sur rendez-vous

Raphael.Pasquier@unige.ch



Vie pratique à l'UNIGE

8

CAFETERIA

Les principaux bâtiments du campus (Uni Mail, Uni Dufour, Uni Bastions, Centre médical universitaire – voir plan détachable au centre de la brochure) sont dotés d'une cafeteria proposant des repas complets et équilibrés à des tarifs préférentiels pour les étudiants.

CASIERS

Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de louer un casier dans les principaux bâtiments du campus. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser aux loges du bâtiment concerné.

CRÈCHES

L'UNIGE dispose de trois espaces de vie enfantine. Les crèches des Allobroges et de Baud-Bovy accueillent, sur inscription, des enfants de la naissance à l'âge scolaire. La fréquentation hebdomadaire minimale est un mi-temps (horaires: 7h-19h, du lundi au vendredi). Le jardin d'enfants du Cheval à bascule accueille, sur inscription, des enfants dès 2 ans jusqu'à l'âge scolaire. La fréquentation hebdomadaire est de 2 à 4 demi-journées, les matins ou les après-midi (horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h). Les inscriptions se font de septembre à février. Une priorité sera donnée aux femmes poursuivant une carrière universitaire. Le prix de la pension varie entre 9 et 12% du revenu annuel du couple parental pour un plein-temps.

ESPACE DE VIE ENFANTINE

SECTEUR UNIVERSITÉ

T. 022 379 12 11

Martine.Saillant@unige.ch
secteureve@unige.ch
www.unige.ch/eve

SITES DE VIE ENFANTINE

Allobroges

14 quai du Cheval-Blanc, Acacias

Baud-Bovy

2-4-6, passage Baud-Bovy, Genève

Le Cheval à Bascule

11 quai du Cheval-Blanc, Acacias

ALLAITEMENT

Pour permettre aux jeunes mères qui le souhaitent d'allaiter leur enfant sur le campus universitaire, des espaces de repos ont été aménagés dans les divers bâtiments universitaires. S'adresser aux loges pour en obtenir la clé.

HANDICAP

Afin de faciliter l'accueil et l'intégration des étudiants handicapés, l'Antenne santé de l'UNIGE propose des informations relatives au logement, aux aides sociales, à l'accès aux différents bâtiments, ainsi que des liens vers diverses associations genevoises traitant du handicap. Une personne de contact est également à disposition pour évaluer les besoins de l'étudiant et l'aider à organiser ses études.

ANTENNE SANTÉ

T. 022 379 72 91

www.unige.ch/dase/handicap

PHOTOGRAPHIES INSTANTANÉES

Si vous avez besoin d'un portrait photographique pour une pièce de légitimation officielle, un photomaton – payant – est disponible au rez-de-chaussée du bâtiment Uni Mail (voir plan en pages 26-27).

OBJETS TROUVÉS

Si vous avez perdu un objet personnel sur le campus universitaire, vous pouvez-vous adresser à la loge du bâtiment concerné. Vous pouvez également vous adresser au Service cantonal des objets trouvés.

SERVICE CANTONAL DES OBJETS TROUVÉS

5 rue des Glacis-de-Rive

T. 022 546 09 00

du lundi au vendredi

7h30-16h, sans interruption

scot@etat.ge.ch

ARGENT

Un distributeur de billets de banque (bancomat) acceptant les principales cartes de crédit est installé au rez-de-chaussée du bâtiment Uni Mail (voir plan en pages 26-27). Devises disponibles: francs suisses et euros.

FUMÉE

Tous les bâtiments de l'Université de Genève sont non fumeurs. Cette interdiction s'applique également aux bureaux individuels.

VOL

Afin de réduire les risques de vol, évitez de laisser vos effets personnels (téléphone, ordinateur portable, portefeuille, etc.) sans surveillance dans les bibliothèques, auditorios, cafétérias et laboratoires. Si un objet vous est dérobé, vous trouverez une marche à suivre sur le site du Service santé au travail, environnement, prévention, sécurité.

www.unige.ch/steps

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Tout étudiant peut refuser de participer à une activité si cette dernière l'expose à un danger pour sa sécurité, son intégrité physique, sa santé ou celle d'autrui. Tout étudiant est également tenu d'adopter les mesures nécessaires pour protéger sa sécurité, son intégrité physique, sa santé ou celle d'autrui, ainsi que l'environnement, les biens de l'Université et ceux qui lui sont confiés. Il doit en outre respecter les codes en vigueur et collaborer avec les personnes responsables de leur application. Enfin, il est contraint de déclarer, dans les plus brefs délais, tout accident à la hiérarchie directe de son lieu d'études. Des informations plus détaillées sont disponibles sur le site du Service santé au travail, environnement, prévention, sécurité.

www.unige.ch/steps

NUMÉROS D'URGENCE

En cas d'accident, de sinistre, de vol ou d'agression sur le campus universitaire, veuillez contacter les services d'urgences généraux ci-contre, puis informer la sécurité interne au 022 379 12 22 ou au 1222 depuis n'importe quel téléphone relié au réseau interne de l'Université.

En cas d'incident mineur, du petit matériel de pharmacie est disponible dans toutes les loges du campus universitaire.

NUMÉROS D'URGENCE

Sécurité interne	1222
Police-secours	117
Pompiers	118
Premiers secours	144



9 Vie pratique à Genève

COÛT DE LA VIE

Le budget mensuel d'un étudiant célibataire de moins de 25 ans s'élève à environ 2 000 francs par mois: entretien complet et nourriture entre 800 et 900 francs, logement (chambre indépendante) de 550 à 650 francs, taxes universitaires et matériel, transport, assurances environ 450 francs, etc. Au début des études, plusieurs dépenses doivent par ailleurs être réglées simultanément: un trimestre d'assurance-maladie (ou un semestre pour les assurances privées), les taxes universitaires (1^{er} semestre),

le premier loyer auquel s'ajoute souvent une caution obligatoire et les émoluments de l'Office cantonal de la population. A noter que la charge de travail, pour mener à bien des études, ne permet d'envisager qu'une activité rémunérée à temps partiel.

POPULATION ET SUPERFICIE

Le canton de Genève regroupe environ 450 000 habitants, dont 185 000 en ville de Genève. Superficie du canton: 282 km².

CLIMAT

située à une altitude de 373 m au-dessus du niveau de la mer, Genève profite d'un climat tempéré avec des températures moyennes de 10°C en hiver et de 23°C en été.

www.meteosuisse.ch

TRANSPORTS PUBLICS

Les trains, bus, trams et bateaux de la région franco-valdo-genevoise sont réunis depuis 2002 dans un système tarifaire unifié, baptisée «Unireso». Les billets et cartes journalières Unireso doivent être achetés aux distributeurs automatiques situés aux arrêts, avant de monter dans les véhicules. Les titres de transport doivent être conservés durant

tout le trajet et présentés en cas de contrôle. Les distributeurs automatiques acceptent les moyens de paiement suivants: monnaie suisse et euro, fonction CASH des cartes bancaires suisses, cart@bonus (petite carte électronique qui cumule les avantages). Cette dernière peut être achetée aux points de vente CFF, TPG et SMGN, ou auprès des revendeurs autorisés (liste affichée aux arrêts). Les jeunes entre 16 et 25 ans bénéficient d'un tarif préférentiel. Les titulaires de l'abonnement demi-tarif des CFF peuvent le faire valoir sur l'ensemble de réseau genevois.

TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG)

www.tpg.ch

UNIRESO

www.unireso.ch

CIRCULATION ROUTIÈRE

Sur l'ensemble du territoire, la circulation est limitée à 30 ou 50 km/h en ville, à 80 km/h hors des localités (routes nationales) et à 120 km/h sur les autoroutes. Vignette obligatoire sur les autoroutes et semi-autoroutes. Valable 1 année au prix de 40 francs (en vente dans les bureaux de poste, garages, et douanes). Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant et à l'arrière du véhicule.

UN CADRE UNIQUE

Seconde ville au monde pour la qualité de vie*, la cité de Calvin profite d'une situation géographique qui la place à quelques heures de train des grandes capitales européennes.

Siège européen de l'Organisation des Nations unies (ONU), siège mondial de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de l'Union internationale des télécommunications (UIT), du Laboratoire européen de physique des particules (CERN), mais aussi de nombreuses multinationales, elle réunit une population multiculturelle dans un esprit d'ouverture et de tolérance.

Située à moins d'une heure du plus haut massif des Alpes, le Mont-Blanc, Genève profite de nombreux espaces verts et du lac Léman, qui permet la pratique de multiples activités de loisirs. Ville de culture, la cité abrite un opéra de renommée internationale (le Grand Théâtre) ainsi que de très nombreuses manifestations musicales, cinématographiques et artistiques.

*Source: Mercer Human Resource Consulting, 2006

MONNAIE

Le franc suisse (CHF). L'euro est fréquemment accepté. Le taux de change de l'euro pour le franc suisse est soumis aux variations des marchés journaliers. Le cours du jour est disponible auprès des



bureaux de change, des banques ainsi que dans la presse.

POSTE

En règle générale, les offices de poste sont ouverts de 7h30 à 18h du lundi au vendredi et de 8h à 11h le samedi. En Suisse, il existe deux manières d'envoyer une lettre soit en courrier «A» qui est délivré le lendemain, soit en courrier «B», ce qui peut prendre 3 à 4 jours. La poste offre également d'autres services, tels téléphone, fax, virement de fonds, banque.

www.poste.ch

COMMERCE ET MARCHÉS

La plupart des commerces sont ouverts de 8h30 à 18h30 excepté le jeudi (21h) et le samedi (17h). Les commerces sont fermés le dimanche mis à part ceux situés dans les gares et les aéroports. Dans la plupart des villes de Suisse, un marché aux fruits et légumes se tient dans les rues entre un et deux fois par semaine.

POURBOIRES

Les prix des hôtels, des restaurants, des taxis, etc., sont calculés avec taxes et service compris.

Un pourboire n'est donc pas indispensable, mais se justifie pour un service de satisfaction.

GUIDE



Publié par les Transports publics genevois (TPG) et disponible gratuitement dans les agences TPG, «Le Renard sur la lune» est un guide regroupant une sélection de

restaurants, bars et clubs, mais aussi de boutiques, d'itinéraires de balades, de musées ou de bornes «wi-fi».

Agences TPG:

- Gare Cornavin (lu-ve 7h-19h; sa 9h-18h)
- Bachet de Pesay (lu-ve 7h30-17h)
- Rond-Point de Rive (lu-ve 7h-19h; sa 9h-18h)

www.renardsurlalune.com

OFFICE DU TOURISME

Genève Tourisme
18 rue du Mont-Blanc
T. 022 909 70 00
Lu 10h-18h, ma-sam 9h-18h
Dim et jours fériés 10h-16h

www.geneve-tourisme.ch

Contacts

FACULTÉ DES SCIENCES

Sciences III
30 quai Ernest-Ansermet
1211 Genève 4
www.unige.ch/sciences

Questions administratives relatives aux études

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 66 61/62/63

CONSEILLER AUX ÉTUDES

M. Xavier Chillier
T. 022 379 67 15
sur rendez-vous et durant les périodes de cours, permanences: les lundis de 17h à 18h, les mardis de 10h à 12h
conseiller-etudes-sciences@unige.ch

CONSEILLER DE L'OFFICE DE LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ

Prof. Pascal Kindler
réception sur rendez-vous
T. 022 379 66 49

Questions relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4
M. Joao Pedro Carvalho Lopes
T. 022 379 76 94
Pedro.Carvalho@unige.ch

FACULTÉ DE MÉDECINE

Centre médical universitaire (CMU)
1 rue Michel-Servet
1211 Genève 4
www.unige.ch/medecine

Questions administratives relatives aux études

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 50 12/13/15

CONSEILLERS AUX ÉTUDES

1^{re}, 2^e et 3^e années
Prof. Martine Collart
T. 022 379 50 15
sur rendez-vous le mardi de 10h à 12h
Martine.Collart@unige.ch

4^e et 5^e années

Prof. Jean-François Balavoine
T. 022 379 50 13
sur rendez-vous le mercredi de 10h à 12h
Jean-Francois.Balavoine@unige.ch

6^e année

Prof. Philippe de Moerloose
T. 022 379 50 12
sur rendez-vous le lundi de 10h30 à 12h
Philippe.deMoerloose@hcuge.ch

CONSEILLER DE L'OFFICE DE LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ

1^{re}-3^e années Prof. René Lerch
T. 022 372 72 02, sur rendez-vous

4^e-6^e années

Prof. Philippe Morel
réception sur rendez-vous
T. 022 372 77 02

Médecine dentaire

D^r Serge Borgis
réception sur rendez-vous
T. 022 382 91 73

Questions relatives aux conditions d'admission**ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS**

Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4
M. Joao Pedro Carvalho Lopes
T. 022 379 76 94
Pedro.Carvalho@unige.ch

INSTITUT DES SCIENCES DU MOUVEMENT ET DE LA MÉDECINE DU SPORT (ISMMS)

10 rue du Conseil-Général
1205 Genève
<http://ismms.unige.ch>

Questions administratives relatives aux études

SECRETARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 00 27

CONSEILLERS AUX ÉTUDES

M. Peter Holenstein
T. 022 379 00 27
réception sur rendez-vous
Peter.Holenstein@unige.ch

M. Benoît Lenzen
T. 022 379 00 27
réception sur rendez-vous
Benoit.Lenzen@unige.ch

Questions relatives aux conditions d'admission**ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS**

Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4
M. Joao Pedro Carvalho Lopes
T. 022 379 76 94
Pedro.Carvalho@unige.ch

FACULTÉ DES LETTRES

Uni Bastions
5 rue De-Candolle
1211 Genève 4
www.unige.ch/lettres

Questions administratives relatives aux études

SECRETARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 73 16/24/37/76

CONSEILLERS AUX ÉTUDES

Orientation des études de baccalauréat universitaire et de maîtrise universitaire
M^{me} Thuy Châu Nguyen
T. 022 379 73 11
Lundi et jeudi de 10h à 11h30
Thuy.Nguyen@unige.ch

Orientation des études postgrades, étudiants de l'extérieur, équivalences, bourses, étudiants

non-porteurs de maturité

M. Olivier Frutiger
T. 022 379 73 13, sur rendez-vous
Olivier.Frutiger@unige.ch

CONSEILLER DE L'OFFICE DE LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ

Prof. François Walter
T. 022 379 70 93

Questions relatives aux conditions d'admission**ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS**

Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4
M^{me} Nicole Schurch
T. 022 379 76 96
Nicole.Schurch@unige.ch

ÉCOLE DE LANGUE ET DE CIVILISATION FRANÇAISES (ELCF)

Uni Bastions
5 rue De-Candolle
1211 Genève 4
www.unige.ch/lettres/elcf

Questions administratives relatives aux études

SECRETARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 74 33

CONSEILLER AUX ÉTUDES

M. Laurent Gajo
T. 022 379 74 38
Lu, 14h-15h et jeudi, 11h-12h
Laurent.Gajo@unige.ch

Questions relatives aux conditions d'admission**ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS**

Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

M^{me} Nicole Schurch
T. 022 379 76 96
Nicole.Schurch@unige.ch

COURS D'ÉTÉ – COURS DE FRANÇAIS POUR NON-FRANCOPHONES

Uni Bastions
5 rue De-Candolle
1211 Genève 4
www.fle.unige.ch

Questions administratives relatives aux études

SECRETARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 74 34
elcfete@unige.ch

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Uni Mail
40 bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4
www.unige.ch/ses

Questions administratives relatives aux études

SECRETARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 80 16/17/18/19

SECRÉTARIAT DES CONSEILLERS AUX ÉTUDES

M^{me} Annelise Berthouzot
T. 022 379 80 06
M^{me} Magali Pidoux
T. 022 379 80 10

CONSEILLERS AUX ÉTUDES

Filières: sciences économiques,
sociologie, socioéconomie,
histoire économique et sociale,
géographie, études genre

M^{me} Christiane Antoniades
T. 022 379 80 07
Réception sur rendez-vous,
permanence téléphonique
Christiane.Antoniades@unige.ch

Filières: gestion d'entreprise,
finance, comptabilité, contrôle
et finance

M. Marc Pochon
T. 022 379 80 78
Réception sur rendez-vous,
permanence téléphonique
Marc.Pochon@unige.ch

Filières: science politique,
management public, sciences de
la communication et des médias,
statistiques, trading, systèmes
d'information et de communication

M^{me} Valérie Vulliez
T. 022 379 80 05
Réception: mardi de 14h à 17h
et jeudi de 9h30 à 12h
ou sur rendez-vous
Valérie.Vulliez@unige.ch

Filière: baccalauréat universitaire
en relations internationales

M^{me} Monica Gonzalez
T. 022 379 88 60
Réception: lundi de 13h à 16h
et mercredi de 9h à 12h
ou sur rendez-vous.

Monica.Gonzalez@unige.ch

CONSEILLER DE L'OFFICE DE LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ

Prof. Jean-Paul Vulliety
T. 022 379 80 03/17

Questions relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

Etudiants de A à K

M. Sebastian Aguilar
T. 022 379 76 95
Sebastian.Aguilar@unige.ch

Etudiants de L à Z

M^{me} Maya Pont
T. 022 379 78 49
Maya.Pont@unige.ch

FACULTÉ DE DROIT

Uni Mail
40 bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4
www.unige.ch/droit

Questions administratives relatives aux études

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 84 19/20/21

CONSEILLÈRES AUX ÉTUDES

M^{me} Caterina Gidari Wassmer
T. 022 379 85 63
Lundi de 9h à 12h et sur rendez-vous
Caterina.GidariWassmer@unige.ch

M^{me} Bita Bertoss
T. 022 379 86 07
Jeudi de 14h à 17h et sur rendez-vous
Bita.Bertossa@unige.ch

CONSEILLER DE L'OFFICE DE LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ

Prof. Victor Monnier
T. 022 379 86 32 (secrétariat)

Questions administratives relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

M. Henri Liou T. 022 379 76 93
Tchi.Liou@unige.ch

FACULTÉ AUTONOME DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

Uni Bastions
5 rue De-Candolle
1211 Genève 4
www.unige.ch/theologie

Questions administratives relatives aux études

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 74 22 (le matin)

CONSEILLERS AUX ÉTUDES Baccalauréat universitaire

M. Christophe Pisteur
T. 022 379 72 55 sur rendez-vous
Christophe.Pisteur@unige.ch

Maîtrise universitaire

M^{me} Christine Hahn
T. 022 379 74 57 sur rendez-vous
Christine.Hahn@unige.ch

Formation approfondie

M. Andreas Dettwiler
T. 022 379 77 75 sur rendez-vous
Andreas.Dettwiler@unige.ch

CONSEILLER DE L'OFFICE DE LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ

M. Jean-Pierre Python
T. 022 379 74 20

Questions administratives relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

M. Henri Liou
T. 022 379 76 93
Tchi.Liou@unige.ch

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Uni Mail
40 bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4
www.unige.ch/fapse

Questions administratives relatives aux études

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 71 11

CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES FACULTAIRE
Formations dispensées à la
Faculté de psychologie et des
sciences de l'éducation, MAS,
doctorats, étudiants dépourvus
d'un certificat de maturité et
programmes d'échange
M^{me} Valérie Kiciman – Bureau 312
T. 022 379 90 15
[Valérie.Kiciman@unige.ch](mailto:Valerie.Kiciman@unige.ch)

Section de psychologie

Baccalauréat et maîtrise
universitaires en psychologie;
maîtrise universitaire en
logopédie; maîtrise universitaire
en neurosciences; certificats
complémentaires; équivalences
M^{me} Anastasia Tryphon – Bureau 311
T. 022 379 82 07
Réception: mardi de 10h à 12h
ou sur rendez-vous
Anastasia.Tryphon@unige.ch

SECRÉTARIAT DE LA
CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES
M^{me} Patricia Rieder Teixeira

Bureau 3109
T. 022 379 90 16
Patricia.Rieder@unige.ch

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
EN PSYCHOLOGIE
Bureau 3103

M^{me} Catherine Ona
T. 022 379 90 19
Catherine.Ona@unige.ch

M^{me} Martine Pasquali
T. 022 379 90 18
Martine.Pasquali@unige.ch

M^{me} Anne Dia
T. 022 379 90 17
Anne.Dia@unige.ch

SECRÉTARIAT DE LOGOPÉDIE
M^{me} Carole Bigler
Bureau Pignon 710
T. 022 379 91 55
Carole.Bigler@unige.ch

SECRÉTARIAT DES DOCTORANTS
ET DE TECFA
M^{me} Véronique Moreau-Fegly
Bureau 316
T. 022 379 90 90
Réception: sur rendez-vous
Veronique.Moreau@unige.ch

CONSEILLER DE L'OFFICE DE
LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ
Prof. Siegfried Hanhart
T. 022 379 96 27

Questions relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4
M. Henri Liou
T. 022 379 76 93
Tchi.Liou@unige.ch

Section des sciences de l'éducation

CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES
Programmes d'études,
règlements d'études, admissions,
orientation, débouchés, gestion
de programmes d'études, bilans
M^{me} Pascale Pasche-Provini
Bureau 3199
T. 022 379 90 11
Réception: lu et mer, de 10h à 12h
sans rendez-vous (permanence)
Lundi et mardi après-midi
sur rendez-vous (secrétariat)
T. 022 379 90 12
Pascale.Pasche-Provini@unige.ch

SECRÉTARIAT DE LA
CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES
M^{me} Caroline Tulli – Bureau 3197
T. 022 379 90 12
Réception: lundi de 9h30 à 11h30
et mardi de 14h à 16h30
Caroline.Tulli@unige.ch

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
Étudiants de A à J
Baccalauréat universitaire, maîtrises
universitaires et certificats
complémentaires et étudiants MAS

«Analyse du travail et construction
des compétences professionnelles»
M. Bouchaib Belkouch
Bureau 3193
T. 022 379 90 14
Bouchaib.Belkouch@unige.ch

Étudiants de K à Z
Baccalauréat universitaire,
maîtrises universitaires et
certificats complémentaires
M^{me} Patricia Darre
Bureau 3193
T. 022 379 90 13
Réception: du lundi au
jeudi de 9h30 à 11h30,
mardi et mercredi après-
midi de 14h à 16h30
Patricia.Darre@unige.ch

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
TECFA/MALT/DOCTORAT
Formulaires, plan d'études
et règlement d'études
M^{me} Véronique Moreau-Fegly
Bureau 3166
T. 022 379 90 90
Réception: sur rendez-vous
Veronique.Moreau@unige.ch

CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES POUR TECFA
M^{me} Valérie Kiciman
Bureau 3125
T. 022 379 90 15
[Valérie.Kiciman@unige.ch](mailto:Valerie.Kiciman@unige.ch)

SECRÉTARIAT POUR LA FORMATION
DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
M^{me} Catherine Lenoir
Bureau 4363

T. 022 379 91 35
Réception: du lundi au jeudi
de 9h30 à 11h30; mardi et
mercredi de 13h30 à 16h
Catherine.Lenoir@unige.ch

**RESPONSABLE DES RÉSEAUX DE
FORMATEURS DE TERRAINS LME**
M^{me} Susanne Hagemann
Bureau 4356
T. 022 379 91 36
Susanne.Hagemann@unige.ch

SCRÉTARIAT
M^{me} Dominique Oestreicher-Badaf
Bureau 4374
T. 022 379 91 87
Réception: le matin
Dominique.Oestreicher@unige.ch

SCRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
DUFACEDAS
M^{me} Edith Campos – Bureau P-201
T. 022 379 98 45
Edith.Campos@unige.ch

**SCRÉTARIAT MAS THÉORIES ET
PRATIQUES ET DISPOSITIFS DE
FORMATION D'ENSEIGNANTS-ES/DESS**
M^{me} Marie-Christine Philippe
Bureau 3132
T. 022 379 90 76
Marie-Christine.Philippe@unige.ch

**Questions relatives aux
conditions d'admission**
ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

M. Henri Liou
T. 022 379 76 93
Tchi.Liou@unige.ch

ÉCOLE DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION

Uni Mail
40 bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4
www.unige.ch/eti

**Questions administratives
relatives aux études**
SCRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS
T. 022 379 87 08

**CONSEILLERS AUX ÉTUDES
admission et étudiants
réguliers en baccalauréat
et maîtrises universitaires**
M^{me} Doris Schmidt Fourmont
T. 022 379 87 07
Sur rendez-vous
Doris.Schmidt@unige.ch

Etudiants de mobilité IN et OUT
M. Olivier Demissy-Cazeilles
T. 022 379 87 66
Sur rendez-vous
Olivier.Demissy@unige.ch

**CONSEILLER DE L'OFFICE DE
LIAISON ARMÉE-UNIVERSITÉ**
M^{me} Sara Gianinazzi
T. 022 379 87 03

**Questions relatives aux
conditions d'admission**
ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4
M^{me} Nicole Schurch
T. 022 379 76 96
Nicole.Schurch@unige.ch

INSTITUTIONS RATTACHÉES À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

**Centre universitaire
d'informatique**
Site Battelle, bâtiment A
7 route de Drize
1227 Carouge
T. 022 379 01 01/12 12
www.unige.ch/cui

**Centre interfacultaire
de neurosciences**
Centre médical universitaire (CMU)
1 rue Michel-Servet
1211 Genève 4
T. 022 379 53 78
www.unige.ch/neurocenter

**Centre interfacultaire en
sciences affectives (CISA)**
7 rue des Battoirs
1205 Genève
T. 022 379 98 00
www.unige.ch/cisa

**Institut des sciences
de l'environnement**
Site Batelle, Bâtiment D
7 route de Drize
1227 Carouge
T. 022 379 07 99
www.unige.ch/environnement

**Institut universitaire
de formation des
enseignants (IUFE)**
Pavillon Mail
40 bd du Pont d'Arve
T. 022 379 04 01
www.unige.ch/forensic

CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES
M^{me} Catherine Walther-Green
T. 022 379 04 37

**Questions relatives aux
conditions d'admission**
ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS
Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4
M. Henri Liou
T. 022 379 76 93
Tchi.Liou@unige.ch

**Institut universitaire en
finance (Geneva University
Finance Research
Institute – Gufri)**
Uni Mail
40 bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4
T. 022 379 80 14/16/17/18/19
www.unige.ch/gufri

Centre interfacultaire de gérontologie

T. 022 379 37 90
Site de Batelle, La Villa
7 route de Drize
1227 Carouge
www.unige.ch/cig

Institut européen de l'Université de Genève

2 rue Jean-Daniel Colladon
1204 Genève
T. 022 379 78 50/51
www.unige.ch/ieug

Questions relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS

Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4
M^{me} Nicole Schurch
T. 022 379 76 96
Nicole.Schurch@unige.ch

Institut d'histoire de la Réformation

Uni Bastions
5 rue De-Candolle
1211 Genève 4
T. 022 379 71 28
www.unige.ch/ihr

Institut romand de systématique et d'éthique (IRSE)

Uni Bastions
5 rue De-Candolle
1211 Genève 4
T. 022 379 74 50

INSTITUTIONS ASSOCIÉES À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID)

132 rue de Lausanne, CP 136
1211 Genève 21
T. 022 908 57
<http://graduateinstitute.ch>

Service des étudiants
16 Voie Creuse (3^e étage)
T. 022 908 57 57
studentreception@graduateinstitute.ch

Questions relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS

Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

Étudiants de A à K

M. Sebastian Aguilar
T. 022 379 76 95
Sebastian.Aguilar@unige.ch

Étudiants de L à Z

M^{me} Maya Pont
T. 022 379 78 49
Maya.Pont@unige.ch

Institut œcuménique de Bossey

Case postale 1000
1299 Crans-près-Céligny
T. 022 960 73 00

Questions relatives aux conditions d'admission

ESPACE ADMINISTRATIF DES ÉTUDIANTS

Uni Dufour
24 rue du Général-Dufour
1211 Genève 4

M^{me} Nicole Schurch
T. 022 379 76 96
Nicole.Schurch@unige.ch



INDEX ALPHABÉTIQUE

A	Conseil psychologique24
Accueil10	Corps enseignant6
Aides financières23	Cours de français7
Allaitement35	Coût de la vie38
Alumni UNIGE33	Crèches35
Argent36	Crédits ECTS8
Assistance informatique22	Culture31
Associations d'étudiants32	D
Assurance-maladie et accidents16	Diplômes délivrés9
Assurance-vieillesse et survivants (AVS)16	Doctorat8
Attestation d'inscription12	Duplicata15
Auditeurs7	E
Aumôneries33	Égalité20
B	Emploi28
Baccalauréat universitaire (Bachelor)8	Exmatriculation14
Bibliothèques20	Exonération des taxes12
Bourses23	F
C	Faculté6
Cafeteria35	Formation continue9
Carte d'étudiant21	Fumée36
Casiers35	G
Catalogues des bibliothèques20	Grossesse23
Changement d'adresse15	Guide40
Changement d'orientation au sein d'une même faculté12	HIJ
Changement de faculté, institut ou école12	Handicap36
Circulation routière39	Identité numérique22
Climat38	Immatriculation15
Commerces et marchés40	Inscription aux examens13
Congé15	L
Conseil aux études11	Langue d'enseignement7

Logement29	S
Loges11	Salles de lecture20
M	Santé23
Maîtrise universitaire (Master)8	Séances d'information10
Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS)8	Sécurité et santé au travail37
Médias universitaires32	Secrétariat des étudiants10
Médiathèque21	Service militaire17
Mobilité19	Soutien aux études19
Moniteurs7	Sports31
Monnaie39	Stage en cours d'études15
N	Subsides27
Numéros d'urgence37	T
O	Taxes12
Objets trouvés36	Transports publics38
Office du tourisme40	V
Orientation10	Visas17
P	Vol36
Parc informatique21	
Permis de séjour17	
Photographies instantanées36	
Population38	
Poste40	
Pourboires40	
Presse31	
Prix, bourses, subsides23	
R	
Rectorat6	
Réimmatriculation15	
Revue électronique20	

IMPRESSUM

Rédaction et édition

Université de Genève

Graphisme

Lucia Monnin (UNIGE)

Photographies

François Schaer

Impression

Atar Roto Presse SA

Sur papier 100% recyclé

Merci à nos étudiants:

Abdelmjid, Daniel, Diego,
Malika, Valérie et Weiwei.

CALENDRIER ACADÉMIQUE 2010-2011

	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER
1					sa	
2		sa			di	
3		di				
4	sa			sa		
5	di					sa
6			sa			di
7			di			
8	JEÛNE GÉNEVOIS				sa	
9		sa			di	
10		di				
11	sa					
12	di					sa
13						di
14						
15		DIES ACADEMICUS			sa	
16		sa			di	
17	FIN DES EXAMENS	di				
18	sa			sa		FIN DES EXAMENS
19	di			di		sa
20	DÉBUT DES COURS		sa			di
21			di			DÉBUT DES COURS
22					sa	
23		sa			di	
24	sa	di			FIN DES COURS	
25	di				sa NOËL	
26					di	sa
27			sa			di
28			di		VACANCES DE NOËL	
29					sa	
30		sa			di	
31		di				DÉBUT DES EXAMENS

SEMESTRE D'AUTOMNE 2010
20 SEPT - 24 DÉC 2010*

*13 SEPT pour tous les étudiants en médecine, à l'exception des 1^{ères} années

■ semestres d'études ■ vacances ■ sessions d'examens

*Les facultés peuvent anticiper les sessions d'examens en fonction de leurs besoins

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
1						FÊTE NATIONALE
2				ASCENSION		
3				FIN DES COURS		
4				sa		
5				di		
6				DÉBUT DES EXAMENS		
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13				PENTECÔTE		
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22		VENDREDI SAINT				
23		sa				
24		di PÂQUES		FIN DES EXAMENS		
25		LUNDI DE PÂQUES				
26						
27		VACANCES DE PÂQUES				
28					VACANCES D'ÉTÉ	
29						
30						
31						

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2011
21 FÉV 2010 - 23 JUIN 2011

GUIDE PRATIQUE

LA BOÎTE À OUTILS DE L'ÉTUDIANT

Peut-on changer de faculté après le début de l'année académique? Comment organiser un séjour d'études à l'étranger? A quoi sert la carte d'étudiant? Où trouver de l'aide en cas de difficultés financières ou psychologiques? Conçu comme une boîte à outils, le guide que vous tenez entre vos mains a pour ambition d'apporter une réponse claire et concise à la plupart des questions qui jalonnent la vie étudiante.

Après une brève introduction au fonctionnement de l'UNIGE, vous y trouverez des précisions sur les différentes démarches administratives à effectuer durant votre cursus, une présentation des nombreux services offerts aux étudiants dans le cadre du label «Etudiant+», ainsi qu'une foule de renseignements utiles au quotidien et une liste des principaux contacts.

A l'attention des étudiants récemment arrivés à Genève, quelques informations générales concernant la cité (coût de la vie, transports publics, etc.) complètent la table des matières.

Afin de faciliter l'utilisation du guide, un index thématique a été inséré en fin de volume. Fonctionnant par mot-clé, il permet de retrouver rapidement l'information recherchée.

Enfin, il est à relever que pour des raisons de commodité de lecture, nous avons renoncé à féminiser les catégories de personnes dans ce document.

Merci de votre compréhension.

